

Le bien-être animal en élevage : entre définitions, représentations et pratiques agricoles

Elsa Delanoue, Chargée d'étude, GIS Elevage Demain

Christine Roguet, Chef de projet au Pôle Economie de l'IFIP – Institut du porc

L'élevage français a connu ces dernières décennies des évolutions structurelles et fonctionnelles importantes. Ses impacts sur l'environnement naturel et humain, et la sensibilité croissante de la population aux conditions de vie des animaux, ont conduit à une critique de plus en plus radicale des modes d'élevage, émanant de différents acteurs de la société. Dans le cadre du GIS Elevages Demain, un travail d'analyse de ces remises en cause a été réalisé sur les principales filières animales (bovins, porcs, volailles de chair et de ponte, caprins). Il vise à offrir aux acteurs de ces filières une meilleure compréhension d'une part des controverses sur l'élevage en France et d'autre part des attentes différenciées envers l'élevage dont elles témoignent. En effet, ces controverses matérialisent les désaccords existants avec un système d'élevage dominant, qualifié par certains d'« intensif » ou d'« industriel » (Delanoue *et al* 2014). Elles sont l'expression de différentes façons de penser l'élevage au sein de la société française. Nous avons préalablement supposé que ces représentations de l'élevage étaient liées à la position sociale et professionnelle des acteurs qui portent la controverse.

Pour tester cette hypothèse, nous avons conduit 24 entretiens semi-directifs avec des acteurs des filières (interprofessions, instituts techniques, conseillers, syndicats, éleveurs) et des salariés d'associations de défense de l'environnement et de protection animale. Ils ont été invités à décrire les sujets qu'ils considèrent faire débat concernant l'élevage en France, toutes espèces animales considérées, à exprimer leurs positions et arguments sur ces sujets et enfin à préciser leurs attentes concernant l'avenir des filières. L'analyse des discours a été complétée par un travail bibliographique, notamment dans le champ de la sociologie, d'une part pour appréhender les enjeux sociaux de ces remises en cause de l'élevage et la robustesse de ces préoccupations au sein de la société et d'autre part pour disposer d'une analyse historique de chaque thématique de controverses. Huit entretiens complémentaires ont été réalisés auprès d'autres acteurs (agronome, journalistes, distributeurs,...) pour compléter la connaissance des registres d'argumentation.

La première directive européenne sur le bien-être animal en élevage date de 1986 et concerne les poules pondeuses en batterie (Directive 86/113/CEE). Cet accord réglementaire matérialise le résultat d'un processus d'évolution des élevages et des mentalités. En Europe, les premiers questionnements politiques et non religieux sur le bien-être animal ont émergé en Grande-Bretagne au début du XIX^{ème} siècle. En 1824 est créée la première association de protection animale, Society for the Prevention of Cruelty to Animals, qui entend protéger les chevaux d'attelage des mauvais traitements infligés par les cochers. Ses idées trouveront écho dans de nombreux pays comme la France où une branche est créée en 1845, la Société Protectrice des Animaux (SPA), reconnue d'utilité publique en 1860. Puis, au début des années 1970, toujours en France, des techniciens de l'INRA ont dit éprouver le sentiment de « torturer des bêtes auxquelles ils s'étaient attachés par la force des choses » (Larrère et Larrère 1997). Dans un contexte de révolution verte, avec une volonté nationale de maximisation de la production, ils ont fait part de leur malaise face au changement de statut de l'animal qu'ils percevaient, d'animal domestique à animal de laboratoire. Au début des années 80, des éthologues ont montré que les environnements confinés pouvaient engendrer des frustrations, voire des souffrances chez l'animal, en l'empêchant d'exprimer pleinement son comportement naturel (Dawkins 1983). Enfin, avec l'agrandissement des élevages, l'animal a progressivement perdu de son individualité pour être considéré comme une partie d'un groupe, ou d'un « lot ». Certains éleveurs ont, eux aussi, mal vécu l'évolution de leur métier et se sont intéressés à la question animale. Pour Porcher (2002), des liens entre les éleveurs et leurs animaux subsistent en élevage intensif, et ils sont sources de souffrance pour l'éleveur : « la pérennité de cette relation entre hommes et animaux dans le contexte actuel des activités d'élevage est toutefois cause de souffrance, car elle perdure en opposition aux injonctions contraires et de plus en plus paradoxales de l'encadrement technique,

économique et scientifique des éleveurs et à une organisation du travail fondée sur la division du travail et la mise à distance de l'autre, humain ou animal ».

En France, la première association welfariste entièrement consacrée à la protection des animaux d'élevage, la PMAF (Protection Mondiale des Animaux de Ferme), est créée en 1994. Cette association, « réformatrice » selon la catégorisation de Burgat et Dantzer (1997), préconise l'amélioration des pratiques et traitements des animaux en élevage. Aujourd'hui, les questions de bien-être animal en élevage sont discutées dans de nombreuses arènes de la société : scientifiques, agricoles, sociales, médiatiques, politiques... Les positionnements contradictoires des différentes parties prenantes aux débats mènent souvent au conflit frontal. « Les associations de protection animale cherchent à montrer ce qui est indûment caché, adoptant un principe de dévoilement ; tandis que les filières d'élevage veulent montrer qu'il n'y a rien à cacher, se situant dans un principe de transparence » (Lamine 2006). Les associations agissent auprès des législateurs et du grand public pour les sensibiliser au sort des animaux d'élevage et dénoncer des traitements inacceptables, en mobilisant leurs capacités émotionnelles tandis que les professionnels de l'élevage font appel au raisonnement logique de leurs interlocuteurs en expliquant l'intérêt de leurs pratiques, ou plutôt de celles qu'ils choisissent de mettre en avant. Les scientifiques quant à eux sont chargés de produire des connaissances sur le bien-être et les conditions d'élevage adaptées. Les éleveurs et les consommateurs sont généralement peu consultés dans les concertations. Enfin, le législateur, en particulier à l'échelle européenne, semble tendre à un octroi progressif de libertés supplémentaires à l'animal (Bourdon 2003).

La représentation du bien-être animal des professionnels des filières rencontrés est très liée aux critères quantitatifs de performance de l'élevage : si les performances de reproduction et de croissance sont bonnes et la mortalité est faible, cela prouve que les animaux se sentent bien. Leur stratégie pour justifier le respect du bien-être de l'animal se traduit par l'explication logique de leurs pratiques : par exemple, on épouille le bec des volailles pour éviter qu'elles se piquent. Les acteurs de la filière se qualifient ainsi de « pragmatiques ». Ils insistent sur les efforts effectués pour mettre aux normes bien-être leurs exploitations, et se déclarent volontaires pour poursuivre dans cette voie. Ils redoutent toutefois que les revendications des contestataires conduisent à l'instauration de nouvelles normes. En cette période de crise, elles pourraient, selon eux, être en contradiction avec la recherche de production et de rendement nécessaire à la viabilité des exploitations et conduire à la fermeture de nombreux élevages incapables de s'y conformer. Les associations distinguent la « protection » animale, garantie par le respect de la réglementation et attestant de bonnes pratiques selon les filières, du « bien-être » qui est la possibilité pour l'animal d'exprimer pleinement son comportement naturel (Delanoue *et al* 2014). Elles semblent conscientes des enjeux économiques, et considèrent que la prise en compte du bien-être animal, en plus d'être une considération éthique, est un atout pour les exploitations : intégrer dès maintenant le bien-être animal dans son exploitation est, pour elles, un pari gagnant sur l'avenir pour les éleveurs, car c'est une anticipation des demandes sociétales et des futures politiques agricoles susceptibles d'en tenir compte. Les éleveurs ont, quant à eux, une représentation du bien-être de leurs animaux intimement liée à leur propre bien-être : si l'éleveur ne prend pas de plaisir dans son métier, cela retentit sur l'état général des bêtes. Pour eux, le maintien de la santé physique et mentale de leurs animaux est une garantie de bonne production, et fait donc évidemment partie de leur activité. Enfin, la vision du bien-être animal du grand public est, selon les acteurs interrogés, souvent chargée d'affect, l'animal d'élevage étant perçu comme un compagnon au même titre qu'un animal de compagnie. En effet, les mutations des sociétés occidentales modernes, de plus en plus urbaines, ont accru la part des citoyens n'ayant de rapport à l'animal qu'au travers des liens affectifs avec les animaux de compagnie. « Cette référence conduit un nombre croissant de citadins (et de ruraux non agriculteurs) à juger les pratiques d'élevage, l'attitude des chasseurs et le traitement des animaux de laboratoire à l'aune de leur modèle : celui de l'animal familier » (Larrère et Larrère 1997). Cependant, aux yeux des acteurs rencontrés, associations comme acteurs des filières, si le sujet suscite de plus en plus d'intérêt parmi les citoyens, une majorité d'entre eux ne s'en préoccupe pas encore dans leur acte d'achat.

Bibliographie

Bourdon J.P., 2003. Recherche agronomique et bien-être des animaux d'élevage : Histoire d'une demande sociale. *Hist. Soc. Rural.*, 19, 221-239.

Burgat F., Dantzer R., 1997. Une nouvelle préoccupation : le bien-être animal. Le mangeur et l'animal. *Mutations de l'élevage et de la consommation*, Autrement, Paris, France, 172, 69-87.

Dawkins M.S., 1983. *La Souffrance Animale*. Point Vét., Maisons-Alfort, France, 152p.

Delanoue E., Roguet C., Selmi A., 2014. Contestation sociale de l'élevage porcin : regards croisés de professionnels de la filière et d'associations. *Journées. Rech. Porcine*, 46, 235-240.

Directive 98/58/CE du Conseil du 20 juillet 1998, concernant la protection des animaux dans les élevages, *Journal officiel*, L221 du 08/08/1998, 23-27.

Lamine C., 2006. Mettre en parole les relations entre hommes et animaux d'élevage. Circulation des récits et mise en débat. *Ethnographiques.org*, 9, 29p.

Larrère C., Larrère R., 1997. Le contrat domestique. *Courr. Environ. INRA*, 30, 13p.

Porcher J., 2002. « Tu fais trop de sentiment », « Bien-être animal », répression de l'affectivité, souffrance des éleveurs. *Travailler*, 8, 111-134.